



CAP 22

L'expérimentation de fusion ML/Pôle Emploi localement : N'est que la partie émergée de la destruction de l'ensemble des services publics en France !

- **L'expérimentation de la fusion Pôle Emploi / Missions Locales !**

« Les collectivités locales volontaires pourront expérimenter la fusion de leur mission locale dans Pôle emploi dans le cadre d'une gouvernance adaptée » a-t-on pu lire dans la Presse (les Échos).

Qui va se laisser berner par ce piège grossier ?

- **La CGT Missions Locales interpelle le cabinet du 1er Ministre :**

- **Cette expérimentation est pire qu'une fausse bonne idée !**

La CGT Missions Locales a interpellé le cabinet du 1^{er} Ministre, jeudi 19 Juillet. « Cette expérimentation est pire qu'une fausse bonne idée » a-t-elle dit à son interlocuteur, en précisant que dans les Conseils d'Administration des Missions Locales, Pôle Emploi et l'État étaient présents et que le partenariat existe entre Pôle emploi et les missions locales.

- **Comment cela va-t-il fonctionner au niveau réglementaire ?**

Le cabinet du 1^{er} ministre n'en sait fichtre rien, « Ce n'est pas un principe général, c'est expérimental. C'est la DGEFP qui va étudier la manière dont cette expérimentation va pouvoir se mettre en œuvre en termes réglementaires »...Sauf que nous ne sommes pas certains que la DGEFP ait la parfaite expertise pour cela.

- **C'est encore une preuve du désengagement de l'État !**

La CGT voit dans cette annonce d'expérimentation, encore une preuve du désengagement de l'État non seulement en matière de politique d'emploi mais encore de services publics. Quelle est la plus-value de cette expérimentation demande la CGT : « C'est justement pour déterminer la plus-value qu'il faut expérimenter ». Répond le cabinet d'E. Philippe.

- **Et la politique jeunesse du gouvernement Macron ?**

La CGT rappelle à son interlocuteur qu'il n'y avait qu'une espèce de puzzle en matière de politique jeunesse dans le programme Macron, autant dire : rien. « Il y aura deux leviers pour les jeunes : L'alternance et le PIC, orienté vers la Garantie jeunes et la recherche des invisibles ». La CGT demande où sont les formations qualifiantes promises dans le cadre du PIC ?...

- **CAP 22 : Experts ou fossoyeurs du service public à la française?**

Avec CAP 22, c'est tous les services publics construits depuis des décennies qui sont visés pour être laminés et livrés en pâture aux intérêts privés ! Voilà encore le vrai visage de Macron : Ouvrir la France aux marchés financiers et servir ceux qui vont s'enrichir encore plus.

**LUTTER ! OUI mais tous ensemble dès la rentrée,
Pas uniquement les missions locales, Pas uniquement le Service public de l'Emploi,
MAIS TOUS : Salariés, Privés d'emploi, Retraités...
La Mobilisation Générale s'impose !**



La CGT en Mission Locale

Flash Info



CGT Missions Locales

Veille Insertion Jeunes



Dernier Hommage de Pénicaud à Bertrand Schwartz : **Un rapport IGAS qui signe l'arrêt de mort des missions locales !**



Un rapport IGAS règle le sort des Missions locales en 2 paragraphes : In Cauda Venenum !

Ce rapport de 200 pages d'évaluation du partenariat renforcé entre Pôle emploi et les missions locales, commande de Pénicaud à l'IGAS, n'est qu'un rapport à charge dont les intentions se trouvent aux pages 202 et 204 ! Pas la peine de lire tout ce rapport dont l'objectif se cache tout à la fin.

En deux paragraphes le sort des 12 000 salariés et des 1,4 millions de jeunes suivis est scellé

Voilà comment en 7 lignes on règle le sort des missions locales. (voir doc en PJ)

Page 202 : Le contour juridique est donné : un GIP

« Il découle de tout ce qui précède que la constitution d'un GIP composé de Pôle emploi et des missions locales (qu'elles soient constituées sous forme d'associations ou sous forme de GIP) apparaît possible, dès lors que l'activité de ce nouveau GIP apparaît conforme aux missions exercées par ces différentes personnes morales. »

Page 204 : Le chantage financier est annoncé il s'appelle « incitation financière ».

Voilà comment l'État va forcer les missions locales à intégrer ces GIP.

« Au regard de ces différents éléments, il est possible de conclure qu'aucun principe constitutionnel ne fait obstacle à ce que le versement aux missions locales d'une part significative des subventions publiques soit subordonné au respect de certaines conditions, et notamment celle d'intégrer un GIP destiné à renforcer la coopération sur l'accompagnement des jeunes. »

L'IGAS ignore les Organisations syndicales de salariés : Merci Pénicaud !

L'IGAS n'a même pas pris la peine d'auditionner les 2 organisations syndicales représentatives du réseau : pourquoi faire ? Pourtant les patrons des missions locales (UNML) sont interrogés, et même des membres de l'IGAS – sont auditionnés par...l'IGAS – notamment celle qui fut directrice adjointe du cabinet El Khomri au moment de l'action intersyndicale « Ras le Bol » !.

Et Maintenant que va faire le patronat des missions locales : l'UNML ?

Que va faire l'UNML ? En octobre 2018, la CGT avait sollicité son Président, lors d'une commission paritaire, pour que l'ensemble de la branche se mobilise, ainsi que les jeunes pour contrer le projet Pénicaud. Rien n'avait été décidé, on laisse donc faire Pénicaud... ?

L'alternative de la CGT : Une Agence Nationale pour l'Accompagnement et L'insertion des Jeunes

La CGT propose que soit créée une Agence Nationale pour l'accompagnement et l'Insertion des Jeunes (sous forme d'EPA (Établissement Public Administratif) qui rassemblerait les 450 missions locales en une seule entité.

Flash Info présentant ce projet mercredi 20 mars 2019

**SALARIÉ.E.S C'EST L'ALARME ! IL VA FALLOIR SE MOBILISER ET MOBILISER LES JEUNES
LA CGT SOLLICITERA DE NOUVEAU L'UNML POUR UNE ACTION MAJEURE, COMMUNE ET CONTINUE
POUR DÉNONCER LE PLAN PÉNICAUD DE DESTRUCTION DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES**

Montreuil, le 16 Mars 2019



La CGT en Mission Locale

Flash Info



CGT Missions Locales

Veille Insertion Jeunes



Un projet pour unifier et renforcer le réseau des missions locales :

Une Agence Nationale de l'Accompagnement et de l'Insertion des Jeunes !



Ce qu'est l'Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des Jeunes ?

Cette Agence serait le regroupement en une seule entité de l'ensemble des missions locales.

La transformation, depuis leur création en 1982, du contexte dans lequel évoluent les missions locales rend plus prégnant selon nous la nécessité d'interroger l'intérêt qu'il y a à structurer autrement le « réseau des missions locales ». Le « réseau des missions locales » n'a toujours eu de réseau que le nom. Construisons enfin ce réseau !

L'ANAIJ c'est la réappropriation des valeurs fortes des Missions Locales :

Sécurité	En matière de financements
Visibilité	Pour le public et les acteurs politiques et socioéconomiques
Égalité	De traitement pour les Jeunes sur l'ensemble du Territoire
Réseau	Structuré et fonctionnant comme tel
Observatoire	De la jeunesse et des territoires
Force	De propositions et d'actions en matière de politique Jeunesse

L'ANAIJ c'est l'alternative positive face à la fusion avec Pôle emploi et au statu quo :

- Financements sécurisés / Financement unique et harmonisé
- Outil pour une véritable politique Insertion Jeunes
- Visibilité Nationale pour les jeunes et l'ensemble des acteurs politiques et socio économiques
- Cohérence dans la mise en œuvre des dispositifs et partage des outils
- Meilleure Communication externe
- Reconnaissance du Travail
- Évolution et Mobilité des salariés

L'ANAIJ c'est toute la force d'un vrai réseau, reconnu et respecté :

- Service Public au service de tous les jeunes
- Observatoire national de La jeunesse / Meilleure politique jeunesse
- Réseau renforcé
- Prise en compte de la globalité des jeunes / Pérenniser l'accompagnement global des jeunes
- Meilleure Visibilité pour les jeunes / Equité de Service
- Communication Interne et meilleure visibilité pour les partenaires
- Sentiment d'Appartenance
- Reconnaissance du travail effectué
- Sécurisation des droits des salariés

RETROUVEZ LA PRÉSENTATION DU PROJET

(NOTE DE 3 PAGES) - EN PIÈCE JOINTE DE CE FLASH

DÉBATTONS-EN DANS CHACUNE DE NOS MISSIONS LOCALES !

Montreuil, le 20 Mars 2019

INTRODUCTION

Nées en 1982, les missions locales accompagnent les jeunes en prenant en compte la globalité de leur situation. Cet accompagnement est régulièrement plébiscité par les jeunes lors d'enquêtes de satisfaction. Saluées, encouragées reconnues, que ce soit en 2005, où elles intègrent le Code du Travail, en 2009, où elles sont reconnues comme le pivot de l'accompagnement des jeunes, ou bien en 2013 quand on leur confie la Garantie Jeunes et le CEP, par exemple.

En 2016, les missions locales ce sont 1,37 million de jeunes en contact assuré par 13 500 salariés répartis dans 442 missions locales et 6 924 lieux d'accueil.

Selon la CGT, la dimension « réseau » des missions locales n'est pas du tout structurée, chaque mission locale pouvant fonctionner indépendamment des autres...

1

Ce qu'est l'Agence Nationale pour l'accompagnement et l'Insertion des Jeunes

La transformation, depuis leur création, du contexte dans lequel évoluent les missions locales rend plus prégnant selon nous la nécessité d'interroger l'intérêt qu'il y a à structurer autrement le « réseau des missions locales ».

Cette Agence serait donc le regroupement en une seule entité de l'ensemble des missions locales.

VALEURS DE L'AGENCE

Sécurité	En matière de financements
Visibilité	Pour le public, et les acteurs politiques et socioéconomiques
Égalité	De traitement pour les Jeunes sur l'ensemble du Territoire
Réseau	Structuré et fonctionnant comme tel
Observatoire	De la jeunesse et des territoires
Force	De propositions et d'actions en matière de politique Jeunesse

DES OPPORTUNITÉS

- Financements sécurisés / Financement unique et harmonisé
- Outil pour une véritable politique Insertion Jeunes
- Visibilité Nationale pour les jeunes et l'ensemble des acteurs politiques et socio économiques
- Cohérence dans la mise en œuvre des dispositifs et partage des outils
- Meilleure Communication externe
- Reconnaissance du Travail
- Évolution et Mobilité des salariés

DES FORCES

- Service Public au service de tous les jeunes
- Observatoire national de La jeunesse / Meilleure politique jeunesse
- Réseau renforcé
- Prise en compte de la globalité des jeunes / Pérenniser l'accompagnement global des jeunes
- Meilleure Visibilité pour les jeunes / Equité de Service
- Communication Interne et meilleure lisibilité pour les partenaires
- Sentiment d'Appartenance
- Reconnaissance du travail effectué
- Sécurisation des droits des salariés

Regroupement des missions locales, une idée qui n'est pas nouvelle

La CGT Missions locale a depuis de nombreuses années réfléchi dans le sens d'une unification du réseau. Dans la même période, le CNML, créée en 1989 et supprimé en 2016, avait à deux reprises porté l'idée d'une agence sous forme d'EPA (établissement public administratif).

Il s'agit par cette agence, à la fois d'unifier un réseau constitué de près de 450 missions locales, qui assurent le même service public en direction des jeunes 16/25 ans, mais également de le renforcer dans un contexte budgétaire plus que contraint. L'implantation actuelle du réseau étant maintenue.

Quelques repères chronologiques

2007- Lancement par le CNML de l'idée de créer une « Agence Nationale Insertion Jeunes ».

2013 - Proposition par le CNML de créer un EPA (Établissement Public Administratif) permettant de pérenniser et garantir le financement du réseau des ML.

2017- L'UNML reconnaît :

« L'organisation des politiques d'insertion dans l'emploi doivent se concevoir dans un cadre national, piloté par l'État, en coordination avec les collectivités territoriales, dont les Régions, afin de garantir l'équité d'accès des jeunes aux dispositifs d'emploi et de formation »

2017 - La CGT ML propose, dans le cadre de la mission Borello, que soit confiée à l'IGAS une étude l'opportunité sur la création d'un EPA regroupant l'ensemble des missions locales.

Le contexte : Expérimentation de fusion Pôle Emploi et Missions Locales

En Juillet 2018, est lancée l'idée d'Expérimenter localement des fusions entre Pôle Emploi et les missions locales.

Une note DGEFP/Pôle Emploi motive ce projet en en donnant le mode d'emploi. Il s'agit de renforcer la coordination entre les acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE). De mieux articuler l'accompagnement des jeunes entre pôle emploi et les missions locales. Cette transformation doit se réaliser en profondeur précise la note, qui indique aussi que Pôle Emploi sera également l'interlocuteur de la Missions Locale en matière de dialogue de gestion en lieu et place de l'Etat (via ses Directe).

Selon la CGT, Fusionner Pôle Emploi et les Missions Locales c'est tout simplement supprimer les missions locales mais également l'accompagnement global des jeunes (plus d'1 million de jeunes chaque année) spécifiquement assuré par les missions Locales.

La CGT est opposée à ces expérimentation pour leur préférer le projet visant la création d'une Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des Jeunes.

Statut de l'Agence

Le statut, qui est à évaluer, pourrait être celui d'un EPA (Établissement Public Administratif), c'est ce contour qui avait été proposé par le CNML en 2013.

Gouvernance

Cette Agence serait sous la tutelle du 1^{er} ministre et la gouvernance serait assurée par les ministères intéressés aux politiques « insertion jeunes » (Ministère du Travail, Ministère Éducation Nationale et de la Jeunesse, Ministère de la Culture, Ministère des Sports, Logement etc...), siègeraient également des représentants de l'ARF, ADF, AMF, des partenaires sociaux, Pôle Emploi, etc...

L'Agence et le Financement du réseau des missions Locales

Cette agence pourrait gérer l'ensemble du budget « socle » des missions locales et signerait des conventionnements avec les Régions, Département et autres collectivités locales assurer le financement complémentaire. Ce financement serait établi sur des bases communes (Par ex. coût/an/habitant).

Pilotage Territorial

Sous l'égide de l'Agence (EPA), les animations régionales des Missions Locales existantes assureraient l'animation du réseau en territoire. La composition de la gouvernance des Animations Régionales ferait place aux partenaires sociaux, à l'État, à la Région, Organisations Jeunesse notamment.

Place des élus Locaux

Plus localement, là où les élus le souhaiteront, il sera instauré des Comités Locaux d'Orientation (CLO), là où il y avait des Conseils d'administration pour chaque Missions Locales. Ces comités Locaux d'orientation, à l'image de ce qui existe à la Mission Locale de Paris, permettent de maintenir les liens de proximité avec les partenaires locaux de l'antenne mission locale, peuvent proposer des actions innovantes à mettre en place localement ou des adaptations des dispositifs nationaux ou régionaux.

Le CLO assure en outre une veille sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire couvert par l'antenne de la mission locale. Il est composé d'élus locaux.

3

Représentation et Participation des Jeunes

Des représentants des jeunes pourraient siéger aussi bien au niveau local que national.

L'Agence et les politiques insertion jeunes

Cet EPA assurerait le rôle d'observatoire des jeunes en insertion et ainsi être force de proposition et d'innovation en matière de politique insertion jeunes.

L'EPA pourrait également être lieu d'expérimentation et de recherche (Institut de recherche et d'innovation pour l'insertion des jeunes) en lien avec l'INJEP notamment.

L'EPA pourrait être lieu ressource pour l'ensemble des salariés du réseau missions Locales mais également pour l'ensemble des actifs souhaitant se former ou se documenter.

Un projet politique porté par le cabinet du 1^{er} Ministre

Tout comme le CNML était sous la tutelle du 1^{er} ministre, l'Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des jeunes serait sous l'égide de Matignon.

Ce projet, tout du moins son étude de faisabilité, devrait pouvoir dépendre du cabinet du 1^{er} Ministre.

Les étapes du Projet

- Une étude préalable de pertinence et de faisabilité portée par l'IGAS en 2019
 - Publicité sur Étude et projet
 - Associer les jeunes
 - Évaluation ex-ante (voir Étude IGAS de 2015)

Documents annexes :

- Étude IGAS 2015
- Protocole 2010 des missions locales
- Rapport du CNML sur EPA missions locales (2013)
- Idées forces pour le réseau ML (CGT missions locales - 2017)

Montreuil, le 1^{er} mars 2019



Qui veut la peau des Missions Locales ?

**S'attaquer aux missions locales,
C'est s'attaquer à la Jeunesse !**



La jeunesse n'est qu'un mot ; la désespérer sera cause de tous les maux !

La création des missions locales en 1982 est contemporaine du fameux entretien de Bourdieu « La Jeunesse n'est qu'un mot » - (Entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530).

Depuis près de 40 années, les missions locales oeuvrent quasiment dans l'ombre de politiques « Jeunesse » qui n'ont de politique que le mot. Que propose-t-on à la Jeunesse de ce pays ?

« Missio locorum delenda est * » !

Malgré toute la reconnaissance exprimée sur l'action menée par 13 000 salarié.e.s, auprès d'un million de jeunes en insertion, une seule incantation, un seul mot d'ordre entendu : *« Il faut détruire la mission locale » !

Ces derniers temps, tout est prétexte pour affaiblir le réseau :

- CAP 2022 qui inscrit le rapprochement des missions locales et de Pôle Emploi dans ses objectifs.
- Le Récent rapport d'évaluation du partenariat renforcé entre Pôle emploi et les missions locales, commande de Pénicaud à l'IGAS qui donne le mode d'emploi de la disparition des missions locales dans des GIP sous la tutelle de Pôle Emploi.

Une arme budgétaire de destruction massive : Les CPO !

La CGT a toujours dénoncé les conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) mises en place en 2008 pour sécuriser (soit disant...) le financement « État » des missions locales. Or, la dernière instruction de la DGEFP, qui, étrangement, semble marquée du sceau du secret, met à mal l'ensemble de la gestion financière des missions locales jusqu'en 2022. Ainsi, le financement de l'accompagnement renforcé « Garantie Jeunes » n'est plus assuré à 100% sur l'année d'exercice. Qui de la DGEFP, de Bercy, ou du Cabinet Pénicaud a pondé un tel système qui vient déstructurer financièrement le fonctionnement des missions locales et par voie de conséquence l'accompagnement des jeunes dans le cadre de cette Garantie Jeunes ?

Résistance et Action : « La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »**

Désormais, il ne s'agit plus de discuter avec les cabinets ministériels, il faut organiser la lutte !

Unifier, et mobiliser le réseau des missions locales : les salariés, et tout ceux pour qui ils s'investissent quotidiennement : les jeunes !

Des salarié.e.s aux élus, de la Branche Professionnelle aux Jeunes etc... tous doivent se mobiliser pour garantir aux missions locales des moyens pérennes et stables !

C'est aussi pour ça que la CGT propose d'unifier l'ensemble du réseau des missions locales et défend plus que jamais la mise en place d'une Agence Nationale de l'Accompagnement et de l'Insertion des Jeunes !

**MOBILISATION GÉNÉRALE PAR TOUS LES MOYENS D' ACTIONS
DOIVENT ÊTRE RAPIDEMENT MIS EN PLACE !
LA CGT SE TIENT DISPONIBLE POUR ENVISAGER CES ACTIONS !**